

Département de la
Charente-Maritime

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Avril 1964

OBJET : Subvention au
Centre Public d'Orientation
Scolaire et professionnelle

64023

Le vingt Avril mil neuf cent soixante quatre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 15 Avril 1964.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, BRENUSSEAU, ROCHEDEREUX, LANOUE, MOUCHOT, POUGET, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FONTANILLE REIX, ETCHEPPE, Melle FOUCHE, MM. NARTEAU, BOUCHET, GACHET, BUJARD GALLAND et BETOUS

Représenté : M. FLAHAUT par M. FONTANILLE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Chaque année, la ville manifeste l'intérêt qu'elle porte à l'orientation scolaire et professionnelle en accordant une subvention pour le fonctionnement du centre public d'orientation scolaire et professionnelle de la Charente-Maritime.

Par lettre en date du 3 Mars dernier, Monsieur le Préfet a demandé de lui confirmer le montant de la subvention prévue pour 1964

Le Conseil Municipal

APPROUVÉ

ROCHEFORT-s/MER, le

29 AVR. 1964

Vu la lettre de M. le Préfet en date du 3 Mars 1964

Le Sous-Préfet.

Vu le rapport d'activité pour l'année 1962/1963 du Centre d'Orientation Professionnelle de la Charente-Maritime

décide

- d'attribuer une subvention de 250 francs pour l'année 1963/1964 au Centre Public d'Orientation Scolaire et professionnelle de la Charente-Maritime



[Handwritten signature]

- dit que la dépense sera imputée sur le chapitre XXXI " Dépenses Imprévues " du budget primitif 1964

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



Amélie